

Libre circulation des personnes : les avantages l'emportent nettement

11.07.2014

D'un coup d'oeil

Le dernier rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE montre clairement que la Suisse bénéficie, dans l'ensemble, de l'immigration en provenance de l'UE. La libre circulation des personnes ralentit en particulier le vieillissement de la population, ce qui est bon pour le marché du travail, mais également pour les assurances sociales.

En raison de l'évolution conjoncturelle positive, le nombre de personnes ayant immigré en Suisse en 2013 était plus élevé que les années précédentes – 66 200 personnes en provenance des États de l'UE/AELE. Ce chiffre peut sembler élevé, mais il ne faut pas oublier que la grande majorité de ces personnes sont venues en Suisse pour travailler.

Bien que la part des immigrés venus d'Allemagne diminue en faveur de ceux venus des pays du sud de l'Europe, le niveau de qualification professionnelle des immigrés reste élevé. Et pourtant, ils n'évincent pour ainsi dire pas de travailleurs spécialisés locaux. La raison est simple : on a besoin d'eux en renfort.

Des salaires réels en nette hausse

D'après une récente enquête du Seco, 624 000 emplois ont été créés depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Près de la moitié d'entre eux sont occupés par des Suisses – raison pour laquelle notre pays a également affiché, en comparaison avec d'autres pays, un taux d'emploi élevé et un taux de chômage très faible, même pendant les années de crise. Grâce à la libre circulation des personnes, les salaires réels ont progressé à tous les niveaux. Année après année, ils ont augmenté de 0,7 % en moyenne.

Les assurances sociales bénéficient dans une mesure particulière de l'immigration, puisque celle-ci freine le vieillissement croissant de la population. Cela ne permet pas de faire l'économie d'une révision du financement de l'AVS, mais grâce à l'immigration, des mesures beaucoup moins radicales seront nécessaires que si les travailleurs partant à la retraite n'étaient pas remplacés.

Le rapport de l'Observatoire ne couvre ni les effets sur le marché de l'immobilier ni ceux sur les infrastructures. Il est néanmoins évident que la libre circulation des personnes a conduit à une évolution positive sur le marché du travail – par rapport aux années 1990. Au lieu de se focaliser sur quelques conséquences négatives, il est important de ne pas perdre complètement de vue ce bilan positif.

Plus d'informations [ici](#).